



Témoignages de femmes engagées dans l'Armée de l'Air (1942-1945) Partie 3 : Entre déception et fierté

Christian BRUN,

Enseignants-chercheurs, Centre de Recherche de l'Armée de l'Air (CRéA), Ecole de l'Air, 13 661, Salon Air

Mardi 7 avril 2015

Un message pour toutes les femmes volontaires

Ces femmes, 40 ans après restent partagées entre la déception et la fierté.

Il y a beaucoup d'amertume, d'écœurement et parfois de colère dans les propos de ces femmes lorsqu'elles expliquent la sortie du conflit et les différentes politiques menées sur leur statut.¹ Elles s'expriment toujours très franchement, avec honnêteté. Elles parlent d'espoirs déçus², d'utilisation abusive, de marques de mépris et d'oubli³. Si elles gardent d'excellents souvenirs du travail effectué, elles sont déçues par les prises de décision qui ont marquées cette période⁴. Déçues tout d'abord par le « semblant de statut » qui leur a été proposé. Déçues également par le système d'avancement et de promotion mis en place à partir de la fin du conflit⁵. Déçues ensuite parce qu'ayant les mêmes droits et les mêmes obligations que les hommes elles n'avaient pas la même solde⁶. Déçues enfin et surtout par le manque de reconnaissance et les injustices constatées lors de l'attribution des médailles⁷.

¹ CAPDEVILA Luc, *La mobilisation des femmes dans la France combattante (1940-1945)*, CLIO, n° 12/2000, Le genre de la nation, p. 8.

² PERROT Michèle, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998, p. 368.

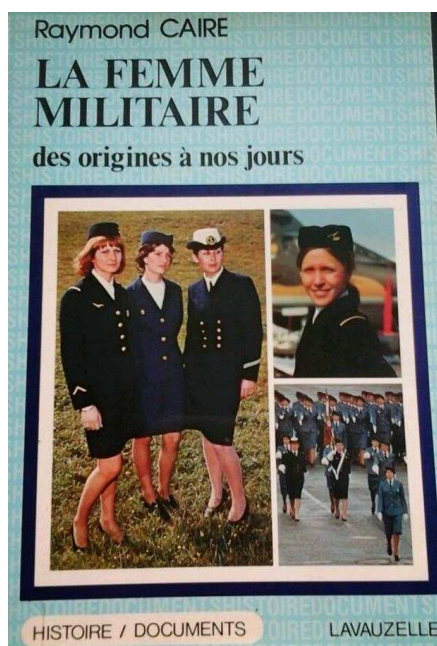
³ CAPDEVILA Luc, *La mobilisation des femmes dans la France combattante (1940-1945)*, CLIO, n° 12/2000, Le genre de la nation, p. 4.

⁴ CAIRE Raymond, *Les femmes militaires des origines à nos jours*, Les Editions Lavauzelle, Paris-Limoges, 1981, p. 123.

⁵ SORIN Katia, *Femmes en armes, une place introuvable ?*, L'Harmattan, Paris, 2003, p. 41.

⁶ CAIRE Raymond, *Les femmes militaires des origines à nos jours*, Les Editions Lavauzelle, Paris-Limoges, 1981, p. 77.

⁷ BUROT-BESSON Isabelle, CHELLIG Nadia, *Les enjeux de la féminisation du corps des médecins des armées*, Les Documents du C2SD, Paris, 2001, n° 41, p. 24.



Elles parlent souvent de la Croix de guerre, décoration qui, pour elles, résume le mieux leur engagement dans ce conflit. Elles font également remarquer que lors de leur engagement, elles ne savaient pas ce qu'était une décoration, mais elles ont vite compris, tout au long de leurs expériences, que cette marque de reconnaissance extérieure pouvait leur permettre d'être valorisées et d'exister au sein de l'institution. Mais elles sont toutes unanimes pour dire qu'elles se considèrent comme des pionnières. Pour elles, leur passage a permis entre autre, une avancée sociale, une reconnaissance au sein des armées, puisque « *les hommes se sont fait à l'idée de nous avoir à côté d'eux* ». Elles expliquent que leur engagement a permis de clarifier les choses et a aidé à rendre la vie plus facile à celles qui allaient prendre la relève.

L'évolution du statut : 35 ans de régression et de stagnation

Nous avons essayé de faire ressortir les mesures prises par les armées entre 1945 et la fin des années 70 dans le but de comprendre pourquoi certains personnels féminins interviewées se sont senties injustement traitées et non reconnues par l'institution. Les quelques idées qui vont suivre sont toutes tirées des textes officiels à l'origine de la mise en place des statuts concernant l'engagement du personnel féminin et permettent de confirmer les propos des témoins.

Le statut de 1942, montre cette volonté de la part de l'institution de ne pas « militariser » le corps des volontaires féminines. Il n'est pas question « d'assimiler » les femmes. A l'issue du conflit, l'armée donne l'impression de vouloir se débarrasser de ce personnel encombrant. Ainsi, la réduction des effectifs va toucher significativement ces volontaires. Dans la même veine, et dans le but de



stériliser le corps des personnels féminins, la spécialité encadrement est supprimée puisque « l'armée ne veut que du personnel d'exécution ». En 1945, les effectifs totaux se résument à 500 femmes dans l'Armée de l'air, 500 femmes qui vont rester sans statut officiel pendant 6 ans. Lorsque l'on met en place celui de 1951, on le fait avec la volonté de pouvoir maîtriser la carrière de ces personnels. Tout d'abord c'est un statut hybride qui confirme l'élimination des responsabilités, ensuite il va permettre « d'étouffer » toute volonté de progression dans la carrière en instaurant un grade maximum (commandant). Il spécifie également que « les femmes n'ont pas d'autorité hiérarchique sur les hommes et ne peuvent donc commander qu'à des femmes ». Le renouvellement de contrat doit désormais se faire devant une commission donc, il y a précarité du statut. Le système est restrictif et autobloquant et entraîne un attrait très limité pour la carrière. Les échelles de solde sont très difficiles à atteindre et au final les femmes mettent deux fois plus de temps que les hommes pour avancer. Enfin, dans le but de singulariser ce corps, l'appellation des grades ne correspond plus au système militaire mais au système de la fonction publique avec des assimilations.

Quelques améliorations vont apparaître en 1965, sans que cela soit significatif. On peut parler de mesures artisanales, de système D, afin que certaines injustices puissent être gommées. Ainsi, certains postes de sous-officiers masculins sont gagés afin de les donner à des femmes. Mais tout cela reste des volontés individuelles et les effets sont minimes. Le reste ne change pas.

A partir de 1968 il y a des mesures de rattrapage, les échelles de solde changent, mais il reste quelques ombres au tableau notamment en ce qui concerne les renouvellements des contrats toujours aussi draconiens. Il y a aussi une volonté de ne pas toucher à la limite d'âge puisque cela permet d'engendrer des blocages dans les carrières.

Le statut de 1972, est mis en place « à la sauvette ». On en profite pour dégager certains cadres. Il y a, certes, assimilation, mais rien ne change sur le déroulement de carrière. Tout est géré avec la règle des pourcentages par spécialité et la règle des décrets par armée.

Donc, en 35 ans, c'est réellement une volonté de ne pas intégrer les femmes, de ne pas leur donner de responsabilités, de les limiter à certains grades, de pouvoir gérer leur carrière grâce à une main mise totale sur la progression.

60 ans après : toujours les mêmes perceptions et les mêmes déceptions

Après analyses des propos recueillis dans les dernières études sur le personnel féminin⁸, nous en sommes arrivés aux conclusions suivantes :

⁸ BUROT-BESSON Isabelle, CHELLIG Nadia, *Les enjeux de la féminisation du corps des médecins des armées*, Les Documents du C2SD, Paris, 2001, n° 41.



Les motivations à l'engagement sont identiques 60 ans après et sont liés à une forte tradition familiale, une connaissance du milieu, une idéalisation de l'image du père, une envie très forte de prendre la relève. Il y a aussi ce besoin de s'affranchir de la tutelle familiale, cette volonté de rompre avec la routine, de s'évader tout en travaillant dans un milieu sécurisant. Elles ont aussi le sentiment d'être ou d'avoir été des pionnières, d'avoir essuyé les plâtres.

Elles s'offusquent également lorsqu'elles parlent de cette camaraderie qui ne peut caractériser que les hommes. Elles affirment qu'ils véhiculent sciemment l'idée que les femmes sont individualistes.

Les problèmes liés à la séduction, à la tenue, à ce jeu des identités masculines et féminines auquel il faut constamment faire attention, sont toujours autant envahissants. D'où ces difficultés de rester femmes et d'adhérer aux valeurs masculines d'où ces préjugés, certes plus voilés mais qui perdurent, à savoir, la femme dans les armées n'est-elle pas une femme dépravée et immorale ?

Elles perçoivent les mêmes difficultés lorsqu'il faut commander à des hommes ou lorsqu'il faut être commandée par des hommes. Elles expliquent qu'être officier, c'est entrer directement dans le monde viril du commandement. Le pouvoir et l'autorité se déclinent toujours au masculin.

Elles n'ont toujours pas le droit à l'erreur, car elles savent « qu'elles vont être jugées ». Elles doivent gagner leur place, avoir un comportement exemplaire pour être estimées. Si l'une d'entre elles arrive à « passer entre les mailles du filet » elle sera qualifiée d'exceptionnelle afin de bien montrer qu'elle doit rester l'exception.

Elles s'estiment également moins carriéristes que les hommes et comme en 1945, elles sont prêtes à mettre cette carrière entre parenthèses pour les besoins de la famille. Ici c'est le sentiment de culpabilité qui domine parce que la société leur rappelle toujours que le travail des femmes n'est pas prioritaire, retourner au foyer est donc un retour naturel ; elles sont là à titre de renfort.

Enfin, les frustrations portant sur la non reconnaissance des sacrifices, l'avancement et l'attribution des médailles sont identiques.

La perception n'a donc pas significativement changé et pourtant 60 années séparent ces deux populations.



Sources orales

SHD/DITEEX Interview n° 86 : Mme Lilia DE VANDEUVRE
SHD/DITEEX Interview n° 134 : Mme Ida ROSSI-GENTY
SHD/DITEEX Interview n° 190 : Mme Anne-Marie IMBRECQ
SHD/DITEEX Interview n° 221 : Mme Jacqueline DELACHAUX née PELLETIER-D'OISY
SHD/DITEEX Interview n° 243 : Mme Georgette Feral
SHD/DITEEX Interview n° 269 : Mme Germaine VINCIGUERRA
SHD/DITEEX Interview n° 270 : Mme Renée PICOT-ROCHARD
SHD/DITEEX Interview n° 291 : Mme Lucienne ORTOLI
SHD/DITEEX Interview n° 294 : Mme Nelly LAINVILLE (Madame LEMAIRE)
SHD/DITEEX Interview n° 297 : Mme Germaine GINER
SHD/DITEEX Interview n° 298 : Mme Madeleine PERIGAULT
SHD/DITEEX Interview n° 302 : Mme Monique DELAMAIN-GIRAUD
SHD/DITEEX Interview n° 306 : Mme Josiane MATHERON-CLAUSSE
SHD/DITEEX Interview n° 312 : Mme Suzanne CASTELET épouse CHABERT
SHD/DITEEX Interview n° 312 : Mme Brigitte FUMAROLI
SHD/DITEEX Interview n° 363 : Mme Germaine L'HERBIER-MONTAGNON
SHD/DITEEX Interview n° 382 : Mme Colette PROST-SCHOLLE
SHD/DITEEX Interview n° 402 : Mme Monique MARESCOT DU THILLEUL
SHD/DITEEX Interview n° 415 : Mme Yvonne LE MENAGER
SHD/DITEEX Interview n° 567 : Mme Nicole VINCENT-LOUIS
SHD/DITEEX Interview n° 657 : Mme Alette FLANDIN-CASSE

Bibliographie

D'ASSAILLY Gisèle, S.S.A., *Journal d'une conductrice de la Section Sanitaire Automobile*, René Julliard, Paris, 1945, 210 p.
BERGERE Marc, CAPDEVILA Luc (sous la dir.), *Genre et évènement ; Du masculin et du féminin en histoire des crises et des conflits*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2006, 168 p.
BUROT-BESSON Isabelle, CHELLIG Nadia, *Les enjeux de la féminisation du corps des médecins des armées*, Les Documents du C2SD, Paris, 2001, n° 41, 219 p.
CAPDEVILA Luc, *La mobilisation des femmes dans la France combattante (1940-1945)*,
CAPDEVILA Luc, *Le mythe du guerrier et la construction sociale d'un « éternel masculin » après la guerre*, Revue Française de Psychanalyse, n° 2, pp. 607-623.
FRIANG Brigitte, *Regarde-toi qui meurs*, Robert Laffont, Paris, 1972, 450 p.
GODINEAU Dominique, *De la guerrière à la citoyenne. Porter les armes pendant l'Ancien Régime et la Révolution française*, CLIO, Armées, n° 20/2004, pp. 43-69.
GUIDEZ Guylaine, *Femmes dans la guerre 1939-1945*, Perrin, Paris, 1989, 346 p.
L'HERBIER-MONTAGNON Germaine, *Cap sur une étoile*, Edition Subervie, Rodez, 1961, 125 p.
CAIRE Raymond, *La femme militaire des origines à nos jours*, Les Editions Lavauzelle, Paris-Limoges, 1981, 361 p.
JEAN-DARROUY Lucienne, *Les Françaises dans la guerre, Vie et mort de Denise Ferrier*, Georges Dinesco, Alger, 1945, 144 p.
JOLY Vincent, *Note sur les femmes et la féminisation de l'armée dans quelques revues d'histoire militaire*, CLIO, Armées, n° 20/2004, pp. 135-145.



LORIOT Daniel, FRIEDMANN Guy, BENKARA Leïla, *Métiers de la défense, le choix des femmes*, Les Documents du C2SD, Paris, 2001, n° 43, 207 p.

MONSUEZ Jean-Jacques, *Les sections sanitaires automobiles féminines*, *Revue Historique des Armées*, 2007, n° 247, pp. 99-113.

PERROT Michèle, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998.

RAPHEL Christian (sous la dir.), *Soutien des personnels militaires féminins engagés sur des théâtres d'opérations extérieures et de leurs famille*, Les Documents du C2SD, Paris, 2002, n° 51, 53 p.

SORIN Katia, *Femmes en armes, une place introuvable*, L'Harmattan, Paris, 2003, 239 p.

TIMBAL Jean, *L'ambulance médico chirurgicale de l'air 401 d'Alger à Mengen. Octobre 1943-juillet 1945*, *Médecine aéronautique et spatiale*, 2005, volume 46, n° 169, pp. 9-13.